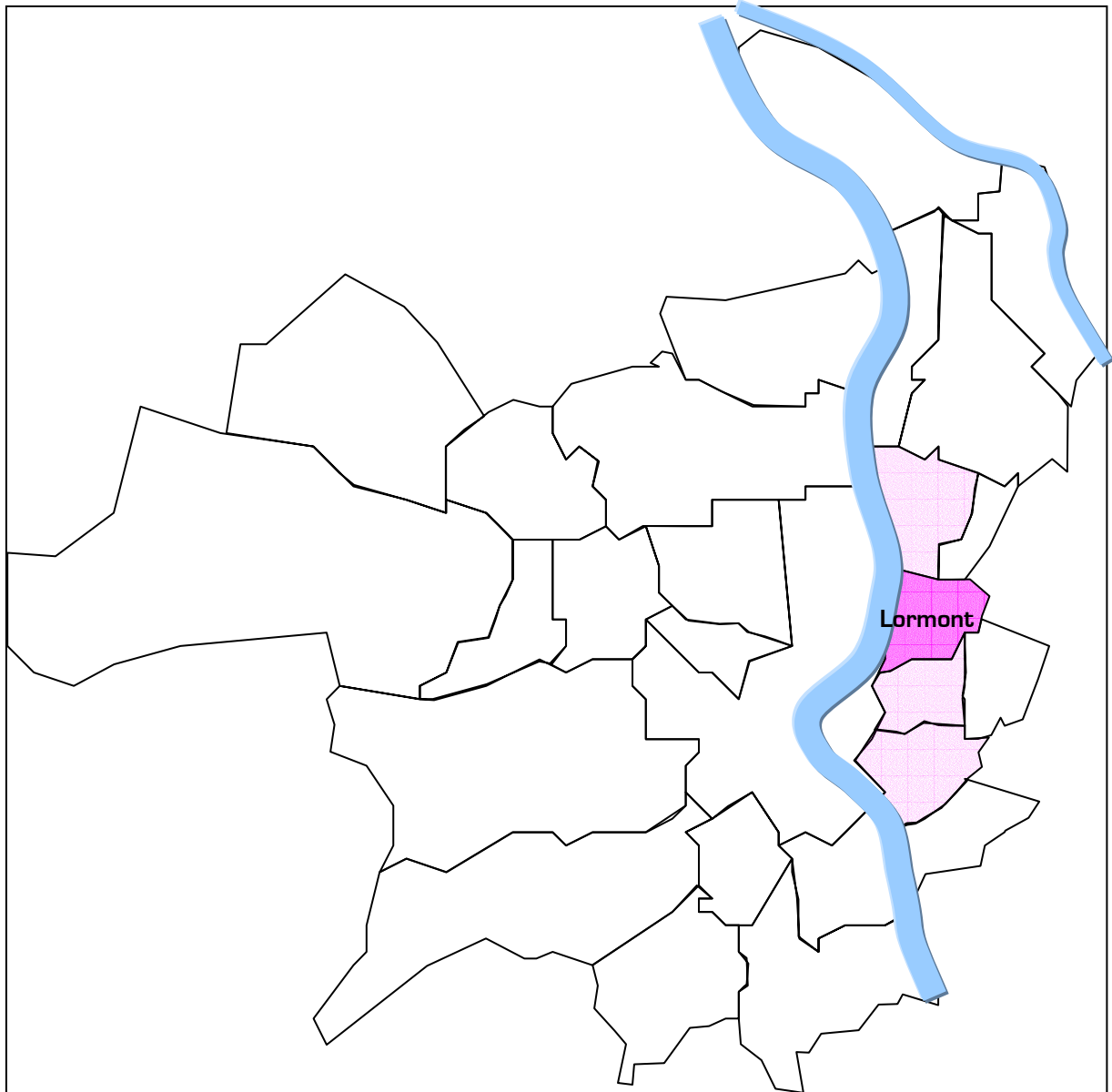


Bordeaux Métropole 3.0

- Contribution de la Ville de Lormont -

Mars 2011





Fond de carte : CUB

**Lormont et les 3 autres communes du Grand Projet
de Villes au sein de la Communauté Urbaine**

QUELQUES ELEMENTS DE REFLEXION SUR LA METROPOLE BORDELAISE EN 2030

Une agglomération millionnaire... et solidaire

En 2030, la Communauté Urbaine pourra accueillir le million d'habitants souhaité grâce notamment à des efforts faits en matière d'habitat. Pour cela, elle aura privilégié des constructions de hauteur limitée, correspondant aux souhaits des habitants aujourd'hui, sans rejeter une certaine densité le long des axes du tramway.

Elle aura par ailleurs promu une solidarité territoriale indispensable à un développement du territoire harmonieux et à la construction de parcours résidentiels pour les habitants. Chaque commune sera ainsi invitée à participer aux efforts à faire en matière de logement social et le secteur de la Plaine Rive Droite, qui représente un potentiel de 20 000 logements, aura vu son urbanisation pensée au regard des besoins des habitants et à l'aune d'un développement équilibré à l'échelle de l'agglomération.

Les deux rives définitivement réconciliées au profit d'un rayonnement de la métropole

Des liens physiques plus nombreux, et une révélation de la rive droite commencée dans les années 2000, auront eu raison d'une rivalité historique entre les 2 rives de la Garonne.

Le tramway, le pont Bacalan Bastide, le pont Jean-Jacques Bosc auront été facilitateurs d'une rencontre entre rive droite et rive gauche.

Mais ceci n'aurait pas pu avoir lieu sans un important développement de la rive droite autour d'équipements et d'événements de grande qualité et d'envergure métropolitaine, amenant l'ensemble des habitants de la communauté urbaine à découvrir ou redécouvrir cette rive longtemps stigmatisée.

Entre l'agglomération et Lormont : les atouts et projets de la Rive Droite

La contribution lormontaise au projet d'agglomération est à rapprocher de celle du GIP du Grand Projet des Villes de Bassens, Lormont, Cenon et Floirac. Ces 4 communes sont engagées dans une forte dynamique de partenariat animée par le GIP.

Le projet de territoire pour la Rive Droite, « pour une cité audacieuse », se décline en 4 axes fondateurs :

- Terminer et « dépasser » le renouvellement urbain du plateau
- Organiser le développement de la plaine Rive Droite, en affirmant sa vocation de centralité, en valorisant l'identité du territoire, en accueillant et retenant les populations, et en valorisant l'attractivité métropolitaine
- Structurer la trame paysagère
- Optimiser les retombées

En 2030, le rayonnement culturel de l'agglomération sera essentiellement le fait de la rive droite. Deux équipements majeurs pour cette reconnaissance au niveau régional, voire national, auront été construits sur la rive droite. Le Rocher de Palmer tout d'abord, première académie des arts au niveau national, accueille depuis 2010 une programmation artistique dédiée aux musiques du monde et des artistes de renommée internationale. Tandis que la salle de spectacle qui manquait à l'agglomération aura été construite à Floirac.

Au niveau des loisirs, un ambitieux projet de centre thermoludique à Lormont, les Cascades de Garonne, drainera sur la CUB 500 000 visiteurs par an.

Ces équipements seront complétés de la reconnaissance du parc des Coteaux, fil vert intercommunal sur la rive droite, poumon de l'agglomération.

Une agglomération faisant la part belle au numérique et aux déplacements doux

En 2030, la place du numérique sera beaucoup plus importante qu'aujourd'hui. Alors que les réseaux sociaux, les applications pour téléphones portables, les services en ligne commencent à se développer aujourd'hui, ils ne seront plus réservés à des initiés mais au contraire se seront démocratisés avec l'accompagnement des collectivités publiques. La relation à l'utilisateur en sera complètement modifiée.

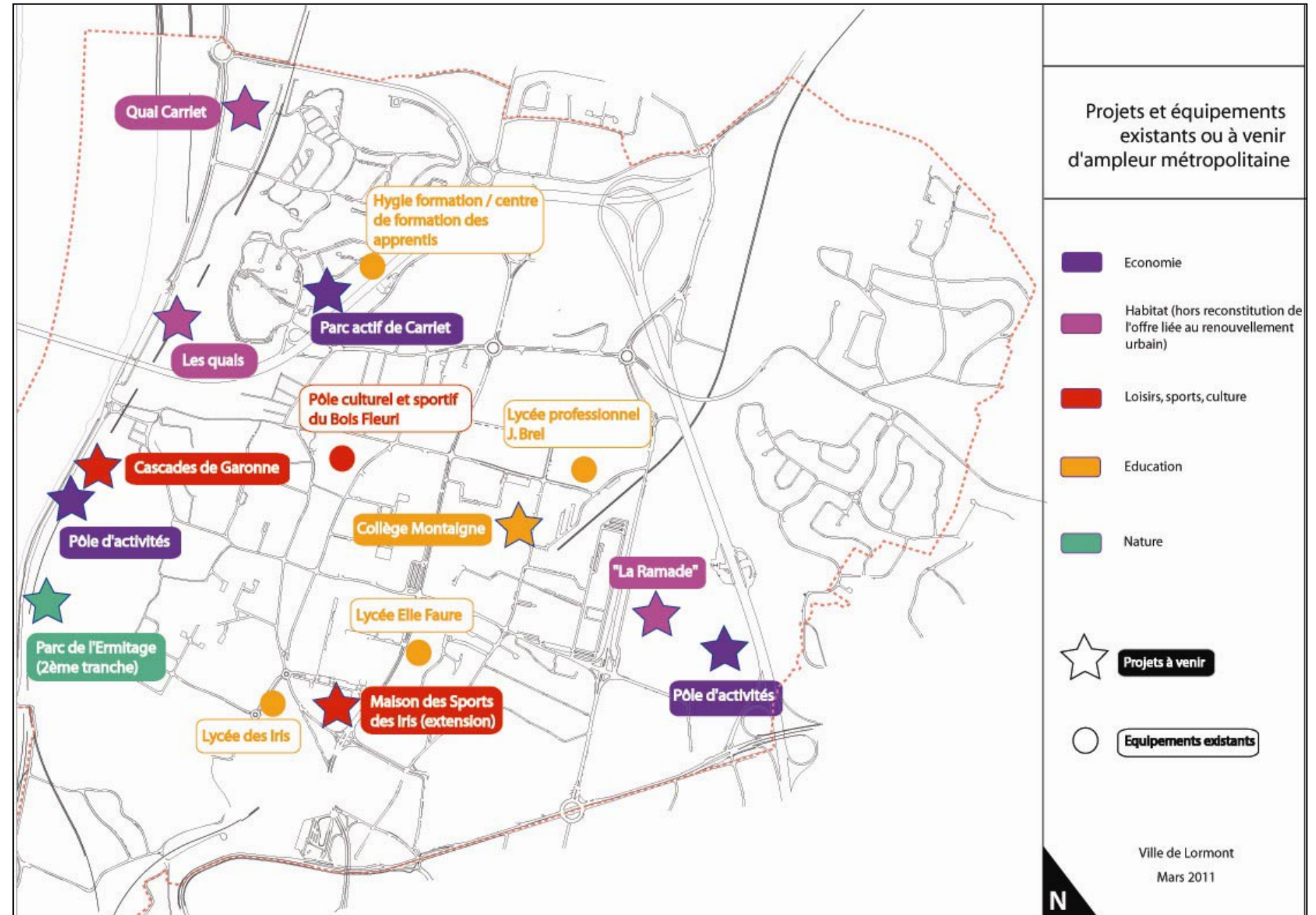
Un autre champ primordial pour les 20 prochaines années concernera les transports en commun. En effet, à partir des axes du tramway, il s'agira de promouvoir des modes de déplacements doux et diversifiés au sein de l'agglomération, qui maillent de manière pertinente le territoire métropolitain et permettent ainsi aux habitants de voir leurs déplacements entre domicile, travail et lieux de vie facilités. L'intermodalité piétons - vélos - voiture - tramway - train aura connu un essor grâce aux politiques mises en place par les différentes collectivités publiques.



Le parc actif de Carriet (Artotec)



Résidence « les vues »
(en arrière-plan : « les Yoies »)



Les cascades de Garonne (JM Ruols)



Le parc de l'Ermitage



Maison des Sports des Iris



La Ramade (plan guide Agora)

Dans cette agglomération en 2030, Lormont prendra toute sa place, qu'elle exprimera au travers de son projet de territoire, décliné en 3 axes.

Le projet de territoire Lormont 2020

Après une démarche d'évaluation croisée de plusieurs de ses dispositifs, la Ville de Lormont a souhaité travailler dans une optique prospective. Plusieurs séances de travail associant les élus et les services permettront d'ici la fin du 1^{er} semestre 2011 d'aboutir à un projet de territoire guidant notre action pour les 10 prochaines années.

Les principaux objectifs sont :

- D'élaborer un cadre global qui fasse sens pour l'action de chacun
- De mettre en avant le projet, et non des logiques de dispositifs
- De faire face à un avenir incertain en réfléchissant à nos priorités

Axe 1 : améliorer l'image et l'attractivité de la ville

Avec le développement d'équipements et d'évènements de qualité, la rive droite concrétise son changement d'image. Plusieurs études commanditées par le GIP du Grand Projet des Villes Bassens, Lormont, Cenon, Floirac montrent que le regard porté sur la rive droite change. Cette image est de plus en plus revendiquée par les habitants de ces communes eux-mêmes. Il y a une autre manière d'être bordelais désormais, c'est être bordelais de la rive droite.

Le travail engagé via notamment le renouvellement urbain produit ainsi déjà des résultats aujourd'hui, et sera achevé en 2030. Une des preuves de cette nouvelle attractivité est l'arrivée de nombreux promoteurs privés, quasiment absents jusqu'à présent. Néanmoins, Lormont veut préserver les qualités qui ont contribué à sa révélation. La Ville cherchera à maintenir sa position intermédiaire entre le monde urbain et le monde péri-urbain. En effet, bien qu'assez dense, Lormont dispose de nombreux espaces naturels et de quelques quartiers d'habitat individuel qui lui confèrent une réputation de « ville jardin ». Les lormontais, bien qu'étant très satisfaits de l'arrivée du tramway, tiennent beaucoup à cette distance par rapport à la ville.

Le fait d'être à l'interface entre ces deux mondes fait partie de l'identité lormontaise. Dans une métropole millionnaire, il apparaît important, et essentiel en ce qui concerne Lormont, que les identités communales soient préservées et non diluées dans l'ensemble urbain.

Axe 2 : Faire émerger une urbanité lormontaise

La Ville de Lormont s'attachera à promouvoir dans les prochaines années l'ensemble des composantes du vivre-ensemble : mixité, interculturalité, intergénérationnel, et d'une manière générale tout ce qui contribuera à faciliter la rencontre entre habitants, et entre habitants et professionnels.

Les espaces publics seront hiérarchisés et valorisés en tant que supports de mixité et de rencontre choisies. L'axe Est – Ouest reliant le Vieux Bourg à la Ramade sera à ce titre particulièrement valorisé. Les événements culturels et sportifs seront aussi l'occasion de faire venir sur la ville des habitants de l'agglomération.

L'échelle territoriale de la métropole ne sera, pour cet objectif, pas privilégiée. Même si la Ville entend favoriser la mobilité de ses habitants et son insertion dans l'agglomération, elle initiera et soutiendra en complément des actions à l'échelle de quartier ou de la ville. Les habitants vivent aujourd'hui sur des scènes sociales et des territoires multiples, mais il ne faut pas pour autant négliger le territoire habité. Dans une ville en profonde mutation, il s'agit de faire en sorte que les habitants s'approprient leur environnement et les changements qu'il connaît. En 2020 - 2030, Lormont aura complètement changé de visage, il faudra alors que l'on ait une « ville qui vive », avec des commerces, des lieux conviviaux, des habitants acteurs de leur quartier. La mixité fonctionnelle guidera les orientations d'aménagement.

En parallèle de ces actions de proximité, Lormont développera néanmoins une approche « de centralité », prenant appui à la fois sur les équipements structurants dont elle aura doté son territoire communal, mais aussi sur les équipements et événements hors commune faisant le lien avec l'agglomération.

Axe 3 : Garantir une bonne qualité de vie aux lormontais

« Changer la ville pour changer la vie », slogan lié au renouvellement urbain, traduit bien le souhait de la Municipalité et de l'ensemble des acteurs du territoire de ne pas prendre uniquement en compte les questions urbaines mais aussi et surtout la dimension humaine.

La ville cherche à faire levier sur plusieurs dimensions. Le label « Ville éducatrice » est mis en œuvre de multiples manières afin de permettre un accès aux savoirs tout au long de la vie. Et des engagements forts sont à noter et seront maintenus en direction de l'accès aux droits, à l'emploi ou à la santé, de la tranquillité publique, ... qui sont à développer pour l'ensemble des habitants de la CUB.

Par ailleurs, en terme de principes d'action, la Ville cherchera à faciliter les démarches administratives via l'e-administration notamment, tout en proposant un accompagnement renforcé aux personnes qui en sont le plus éloignées.

D'une manière générale, le maintien de la qualité dans le service public sera recherché, tout comme le fait de favoriser l'accès à ces services publics de l'ensemble des habitants.